L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, no 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 2 AVRIL 1880.

FRANCE.

Les déclarations du gouvernement.

Au Sénat.

SECOND REJET DE L'ARTICLE 7.

L'article 7 a été de rechef et définitivement repoussé, en deuxième lecture, à 17 voix de majorité. Comme on le voit, le sénat ne s'est pas démenti. Tout s'est passé rondement et sans débat.

M. Pelletan s'est contenté de monter à la tribune, pour reprendre l'article 7 au nom de la minorité de la commission: "La question ayant été complètement discutée, dit-il, je me borne à réclamer un vote en deuxième lecture sur cet article." Alors est apparu M. de Freycinet, qui, au milieu de l'attention générale, a prononcé ces quelques paroles, brèves et comminatoires:

M. le président du conseil.—Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire au sénat.

A la fin de la première délibération, l'honorable M. Dufaure a adressé au gouvernement un appel qu'il ne nous était pas permis de laisser sans réponse. L'honorable M. Dufaure a exprimé l'espoir que, entre les deux délibérations, le gouvernement saurait trouver une transaction sur laquelle un accord pourrait s'établir.

Malgré cet appel, et quelle que soit notre déférence pour l'homme illustre qui nous l'a adressé, nous n'avons pas apporté une formule nouvelle, parce que, dans notre pensée, l'article 7 était lui-même la transaction. [Très bien! très bien! à gauche.] Cette transaction écartée, nous n'avons aperçu d'autre solution que l'application des lois et le gouvernement a dû accepter la situation qui résulte pour lui du vote du sénat. [Bravos et vifs applaudissements à gauche.—Mouvements à droite.]

Puis on a scrutiné, pointé, dépouillé les urnes. Voici le résultat de ce scrutin suprême. Nombre de votants: 281. Majorité absolue 141. Pour l'article 132. Contre 149.

Les articles suivants, l'article 8 devenant l'article 7, l'article 9 l'article 8, et l'article 10 l'article 9 et dernier, ont été adoptés sans encombre.

L'ensemble du projet de loi a subi un second scrutin, dont voici le résultat:

Nombre de votants........290
Majorité absolue........146
Pour..........187
Contre..........103

La loi, amputée de l'article 7, est adoptée.

Tout cet événement parlementaire n'a pas duré plus d'un quart d'heure: de cinq heures cinq à cinq heures vingt minutes.

La séance eût été terminée à deux heures et demie, si M. de Gavardie ne s'était avisé de monter à la tribune à ce moment pour parler pendant deux longues heures. Ce fut un coup imprévu. Personne ne s'y attendait. A l'apparition de cet excellent illuminé, la droite eut une grimace épouvantable et prit une attitude douloureuse et résignée. A gauche, on se leva en masse et l'on alla faire un tour dans les couloirs.

On se demandera peut-être comment il se fait que le scrutin n'ait donné que 17 voix de majorité contre l'article 7, quand le 10 mars il en avait donné 19. Cela tient à ce que la gauche avait trois votants de plus: MM. Albert Grévy, Edouard Millaud et Vallier, ces deux derniers élus dans le Rhône.

En effet, le dernier scrutin avait donné pour résultat 148 voix contre 129. Le 15 mars, il y avait 149 voix (celle de M. Fourichon en plus) contre 132. Il y a donc eu trois voix de plus à gauche et une à droite: ce qui explique l'écart de deux voix que signale le scrutin.

L'interpellation à la Chambre.

Séance du 16 mars.

Elle a eu lieu cette fameuse interpellation. A quatre heures seulement, les groupes de la gauche ont pu se mettre d'accord pour formuler un ordre du jour dû à la plume de M. Devès.

Jusque là, on s'est occupé des tarifs. Aussi est-ce avec joie que l'on a vu apparaître, pendant un scrutin, M. Devès, qui est allé soumettre à M. Gambetta le texte de son ordre du jour. M. Gambetta a semblé approuver ce document. Peu après, sont arrivés les ministres à la queue-leu-leu. M. de Freycinet, à son tour, est monté jusqu'à M. Gambetta, qui lui a communiqué le texte de M. Devès. M. de Freycinet a paru satisfait. Alors, M. Devès est entré en scène. Voici ce qu'il a dit:

Nous croyons répondre au sentiment du pays (Interruptions à droite.—Très bien! à gauche) en demandant au gouvernement quelles sont les résolutions qu'il compte prendre à l'égard des congrégations non autorisées.

Nous considérons qu'il y a dans leur fonctionnement, dans leur attitude vis-à-vis du gouvernement du pays, quelque chose qui constitue un danger public. (Très bien! très bien! à gauche.—Bruit à droite.)

C'est pour conjurer ce danger que l'interpellation a été déposée.

Hier, au sénat, une déclaration a été faite par M. le président du conseil; c'est cette déclaration que nous lui demandons de renouveler ici, non que nous ayons la prétention de mesurer par avance l'étendue et la forme sous laquelle son action peut s'exercer. (Très bien! très bien!) Ce que nous lui demandons, c'est une déclaration nette qui rassure le pays et le délivre de ses inquiétudes. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Après M. Devès, vigoureusement applaudi à gauche, voici M. de Freycinet lui-même. Un grand silence se fait. Le président du conseil a été concis:

M. de Freycinet, président du conseil. —Le gouvernement n'a rien à ajouter à la déclaration qu'il a été amené à faire hier au sénat, à l'occasion de la deuxième délibération du projet de loi relatif à l'enseignement supérieur.

Le gouvernement a déclaré, et je répète, que nous appliquerons les lois sous notre responsabilité, et en nous inspirant des grands, des multiples intérêts qui nous sont confiés, et dont nous avons chaque jour à vous rendre compte. Nous demandons à conserver la complète liberté de notre action, toujours prêts à répondre devant vous de la manière dont nous en aurons usé, et nous vous demandons, dans cette tâche délicate, où il faut à la fois de la prudence et de la fermeté, de nous fortifier par l'expression de votre confiance. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.)

La gauche applaudit, l'extrême gauche se refrogne. M. de la Bassetière monte alors à la tribune et éprouve le besoin de dire quelque chose. Savez-vous quel est l'argument de M. de la Bassetière? "Vous n'appliquerez pas les lois, car ces lois n'existent pas." M. de la Bassetière retourne à sa place, au milieu d'une hilarité générale.

M. Madier de Montjau prend la parole et après avoir pulvérisé M. de la Bassetière, s'adresse ensuite au gouvernement:

C'est au gouvernement que je m'adresse et je lui dis: Nous sommes d'accord, absolument d'accord; nous avons dit comme vous que, s'il y avait pour le gouvernement quelque avantage à faire vivre l'article 7, il n'en fallait pas conclure que toute la jurisprudence qui commence aux arrêts du parlement et qui finit à une loi récente, avait cessé d'exister. Nous vous disions: Pourquoi demandez-vous le moins, quand vous avez le plus? Invoquez la loi, et frappez d'une main ferme ceux qui se mettent en dehors de la loi. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Madier de Montjau est inquiet. Il a peur que le gouvernement ne soit tiède et faible. Les déclarations de M. Freycinet devant le sénat ne le rassurent pas:

Eh bien! en présence d'une pareille situation, nous ne pouvons nous contenter de promesses vagues. Nous ne pouvons pas permettre qu'on prolonge un *statu quo* honteux et criminel. (Très bien! très bien!)

Nous ne voulons pas plus des dominicains, [illegible], maristes et autres, que des jésuites eux-mêmes; pas plus que de ces congrégations de femmes qui font une concurrence déloyale à notre commerce, et donnent à nos filles une éducation déplorable. (Applaudissements à gauche.—Bruit à droite.)

Vous avez le devoir d'arrêter au plus tôt cette œuvre de mort, et ce n'est pas trop de vous dire: Expliquez-vous nettement sur la manière dont vous l'entendez. (Applaudissements prolongés à gauche.)

M. Keller répond en quelques mots à M. Madier de Montjau.

M. Jolibois fait à son tour une critique assez vive de l'attitude de la gauche de la chambre.

Vous avez conservé, dit l'orateur, un gouvernement autoritaire; c'est pour faire mieux que lui. [illegible] (Applaudissements à droite.) Quand une [illegible] d'exclusion vous sera proposée, nous la combattrons; [illegible] nous la [illegible].

On est embarrassé au banc du gouvernement, pour pouvoir [illegible] qu'il ne demandait pas; une [illegible] tion réclamant l'application des lois qui ne sont pas appliquées.

En conséquence, je présente l'ordre du jour suivant:

"La chambre, admettant que les lois actuelles sur les congrégations, appliquées jusqu'à ce jour d'une façon intermittente, [illegible] insuffisantes à répondre [illegible] périodiquement, [illegible] quelle importe des lois, dans l'intérêt même de la paix religieuse de faire [illegible] choses, invite le gouvernement à présenter dans le plus bref délai une loi sur la liberté des associations." [Très bien! très bien! à droite.]

Après M. Jolibois, M. Renault Morlière ajoute quelques paroles dans lesquelles le gouvernement est porté aux nues, puis la clôture est prononcée. Il y a cinq ordres du jour en présence: l'un de M. Keller, qui est l'ordre du jour pur et simple; le deuxième de M. Jolibois, que nous venons de donner. Le troisième, de M. Devès, ainsi conçu:

La chambre, confiante dans le gouvernement et comptant sur sa fermeté pour appliquer les lois relatives aux associations non autorisées, passe à l'ordre du jour.

Le quatrième, de M. Madier de Montjau, est ainsi libellé.

La chambre, invitant le gouvernement à appliquer immédiatement toutes les lois relatives aux congrégations non autorisées, passe à l'ordre du jour.

Enfin, le cinquième, du baron Dufour, un peu fantaisiste, mais goguenard:

La chambre, regrettant que le gouvernement républicain n'ait pas la force de supporter l'ordre de choses créé par la loi de 1850, et que l'empire a su maintenir, passe à l'ordre du jour.

M. de Freycinet monte à la tribune et fait sa deuxième manifestation:

M. de Freycinet, président du conseil. —Le gouvernement accepte l'ordre du jour de confiance proposé par M. Devès. Le gouvernement désire recevoir, de cette grande majorité, le témoignage de confiance et la force dont il a besoin. (Applaudissements répétés.)

Après cette déclaration, M. Madier de Montjau monte à la tribune et retire des mains du président son ordre du jour; mais MM. Lockroy et Clémenceau lui arrachent son petit papier et le rendent au président. M. Madier de Montjau déclare qu'il s'est trompé et maintient son texte.

Enfin, on vote. L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 372 voix contre 98; puis l'ordre du jour de M. Devès est ensuite adopté par 338 voix contre 147. (La droite et 40 dissidents à l'extrême gauche.)

5000 paires pantoufles en peau, pour dames à 50 cts la paire, à l'Etoile Rouge.

Législature de la Louisiane.

Séance de jeudi, 1er avril 1880.

SENAT.

Une lettre de l'ancien avocat de district du quatorzième district judiciaire, M. Charles T. Dunn, qui réclame quatre mille piastres pour services rendus à l'Etat, a été soumise au comité de finances.

M. Watkins, au nom du comité judiciaire, a présenté un substitut aux bills relatifs aux homesteads; il a recommandé l'adoption du bill de la Chambre au sujet des corporations municipales.

M. Nutt, au nom du comité des corporations et des affaires de paroisses, a présenté un bill relatif aux chemins publics. Il a recommandé l'adoption du bill du Sénat autorisant la fouille des canaux, dans certains cas, dans un but de desséchement.

M. Aby a présenté un mémoire par lequel le bureau des écoles de la paroisse Ouachita déclare que la taxe d'un *mill* sera insuffisante pour le maintien des écoles des paroisses, et demande à la Législature de voter une allocation.

M. Walton, au nom du comité de commerce et d'agriculture, a recommandé le rejet du bill du Sénat relatif aux mandats émis en faveur des écoles et des travaux intérieurs.

M. Robertson a présenté le rapport du comité de conférence sur le bill des allocations générales; le Sénat l'a adopté.

La charte de la ville a été considérée. Le bill a été adopté par un vote de 24 contre 6.

Le bill du Sénat ordonnant que les bons consolidés de l'Etat soient estampés, etc., conformément à l'ordonnance de la dette, a été adopté.

Le bill du Sénat relatif aux hypothèques de la banque des Citoyens a été adopté.

Le bill de la Chambre au sujet des greffiers des cours de district et des cautionnements qu'il devront fournir, a été adopté.

Le bill de la Chambre pour liquider la dette de la Nouvelle-Orléans a passé à la troisième lecture.

M. Walton a présenté un bill relatif aux mandats des terres des écoles.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à vendredi—aujourd'hui—à onze heures.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

Le bill de l'agent fiscal passe finalement par 86 ou à l'unanimité.

Le bill de la Chambre No 302 pour mettre la Banque des citoyens à même de transiger avec les porteurs de bons et de disposer, dans ce but, des propriétés foncières sur lesquelles pèse maintenant une hypothèque perpétuelle, est appelé. Après quelques explications données par M. Ogden et après l'adoption d'un amendement présenté par M. Heidenhain, le bill passe à la troisième lecture et est envoyé à l'impression.

Le comité de conférence nommé à propos du bill des allocations, rapporte qu'il donne son concours aux amendements.

Le rapport est adopté et la Chambre adopte également les amendements par 72 contre 5.

Le bill 249 autorisant la conversion des bons consolidés sous les dispositions de l'ordonnance de la dette passe, au moyen de la suspension du règlement, à sa troisième lecture.

Le bill 299 pour l'enlèvement des archives est référé au comité des allocations.

Le veto sur le bill 121 punissant les officiers de banque, directeurs ou présidents qui reçoivent des dépôts ou contractent des dettes quand elles sont devenues insolvables, est soutenu par 30 contre 49.

Le veto sur le bill 153 est également soutenu.

Le bill 258 pour le paiement de *vouchers* émis par le président du comité des dépenses contingentes de la convention constitutionnelle et pour allouer $4000, ou ce qu'il en faudra pour payer, passe à la troisième lecture.

Le bill 305 pour la protection et la préservation des levées publiques; pour prescrire la manière suivant laquelle les levées seront coupées pour la culture du riz, pour la punition des coupables en cas de violation des clauses de cette loi, etc., passe finalement par 71 contre 11.

Le bill de la Chambre 266 pour réparer maintenant et à l'avenir les bâtisses appartenant au pénitencier d'Etat, passe finalement par 80. Il n'y a pas eu de votes négatifs.

Le bill 299 pour payer les frais de transfert des archives de l'Etat à Baton-Rouge passe à la troisième lecture.

Le bill 293 pour autoriser le gouverneur à engager le service d'avocats pour défendre l'Etat dans certaines causes portées devant la Cour Suprême des Etats-Unis, etc., est pris en considération par le comité général, envoyé à la copie et passe à la troisième lecture.

Le bill 240 pour payer le reste des salaires dû aux juges de paroisse pour 1879, passe à la troisième lecture.

M. Morgan se lève pour une question de privilège. Il dit qu'il a lu dans le *States* du soir un article intitulé "Opposé au Caucus." M. Morgan dit que l'accusation est sans fondement, qu'il n'est pas opposé au caucus quand il a pour but le bénéfice du parti démocrate, mais il ne veut pas être fouetté pour avoir dit qu'il ne voulait pas être bâillonné et forcé de voter pour une mesure favorite de parti.

M. St. Clair dit qu'il ne faut pas considérer l'article du *States* comme autre chose qu'un poisson d'avril.

M. Dudenhoffer s'explique à peu près comme M. Morgan.

Le bill 184 créant une quatrième cour de ville est voté avec les amendements du sénat par 31 contre 1.

Le bill du sénat 116 relatif aux ingénieurs d'Etat, à la taxe de levée, pour investir les juris de police du contrôle des levées, etc., etc., passe avec les amendements à la troisième lecture.

Le bill 104 pour la nomination d'un enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, est mis en discussion, mais bientôt après la chambre s'ajourne au lendemain à 11 heures.

75 cts, 15 cts, 20 cts, 25 cts, 50 cts, pour chapeaux de paille, à l'Etoile Rouge.

Il y a bien longtemps que les Indiens, très avancés en botanique pratique, se guérissent des affections des organes respiratoires au moyen de ce qu'ils appellent "Magnita" et que nous appelons *Navets Indiens* ou *Arum Triphyllum*, qu'ils trouvent dans les bois. Qu'on juge des propriétés de ce végétal précieux entre les mains d'un pharmacien qui sait en extraire la quintessence! De là le "Sirop Pectoral Balsamique aux Navets Indiens de Laplace" souverain contre les affections des poumons et de la gorge [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 avril.—Température—Temps partiellement couvert, pluie, vents du nord-ouest au sud-est, baromètre et température à peu près stationnaires.

Température du 1er avril 1880.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	56	13
Midi	68	20
3 P. M.	70	21
6 P. M.	66	19

Bulletin météorologique. Jeudi, 1er avril à [illegible] P. M. Température (Fahrenheit) dans les villes [illegible]

Augusta, Ga.	72	Louisville, Ky.	64
[illegible]	61	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cairo, Ill.	61	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	New Orleans	[illegible]
[illegible]	63	Omaha, Neb.	[illegible]
Dubuque, Iowa	55	Pittsburg, Pa.	[illegible]
[illegible]	67	[illegible]	[illegible]
Galveston, Texas	74	Savannah, Ga.	[illegible]
Indianola	74	Shreveport, La.	[illegible]
Keokuk, Iowa	57	St Louis, Mo.	[illegible]
Key West, Fla.	75	St Paul, Minn.	45
La Crosse, Wi.	57	Vicksburg, Miss.	74
Leavenworth, Kas.	58	Yankton, D. T.	[illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	8.07	Nashville, Tenn	12.84
Cairo, Ill	27.08	New Orleans*	1.07
Cincinnati, O	27.04	Omaha, Neb	8.62
Davenport, I	4.02	Pittsburg, Pa	7.20
Keokuk, Iowa	5.06	Shreveport, La	23.08
La Crosse, Wis	5.00	St Louis, Mo	17.17
Leavenworth, K	5.02	St Paul, Minn	5.02
Louisville, Ky	19.06	Vicksburg, Miss	43.41
Memphis, Tenn	33.11	Yankton, D. T.	[illegible]

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE E. HUNT, Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé:

MARIAGES—Geo. Kay à Mlle Pauline Gendre, Paul O. Deverrès à Mlle Louise Madden, Casper Ancel à Mlle Clementine Brown.

NAISSANCES—Mme J. Reid, [un garçon, 28 fév.

DÉCÈS—Louise Russell, c, 67 ans, rue Jackson, près White, native du Maryland.
Jno. Cope, 77 ans, coin Camp et Melpomène, natif d'Angleterre.
Jno. B. Mandy, 5 ans, rue Gasquet près Tonti.
Madison Reed, c, 22 ans, rue Baronne, près Sixième, natif de la Nlle Orléans.
Marie A. Cousin, 60 ans, rue Bienville près Dergenois.
Ivanona Huckaby, 3 ans, 147 rue Julia.
Thomas Denis, c, 7 ans, rue Première, près Dryades.
Mme Sarah Lyons, 41 ans, 277 1/2 rue St Louis, native de la Pensylvanie.
Dee Glen, c, 60 ans, 325 rue Liberté, côté sud, natif de la Georgie.
Jos Pierre, c, 5 ans, coin St Philippe et Romans.
Emile Sander, 18 mois, 24 rue des Français.
Mme A. Meynadier, 75 ans, 115 rue Hôpital.
Eulalie E. Guillaume, c, 1 mois, rue Dauphine près Constance.
Mme A. Caire, 34 ans, 10 rue Ste Anne, native de la Louisiane.
Catherine J. McDermott, 2 ans, rue Cypress, près Clara.
Mme M. Fahey, 42 ans, rue Magnolia, native d'Irlande.

Courses de printemps.—Les courses d'hier ont été fort brillantes. Tout ce que notre ville compte de monde élégant et d'amateurs du *sport*, dames et messieurs—et le nombre des premières n'est pas restreint—s'était donné rendez-vous aux "Fair Grounds".

Les tribunes réservées aux dames, aux invités du club et au public payant l'entrée, étaient très bien garnies.

Il y avait aussi beaucoup de monde dans le champ.

La première course entre chevaux de deux ans (enjeu Momus) Miss Blanche, mise en lice par MM. Barkley et Huggins; Bessie Davis, mise en lice par les mêmes; George S., mis en lice par MM. Brien et Spencer; Greeland, mis en lice par M. John Grayer; Ascender, mis en lice par M. Wm. Cottrill; Kitty Hawk, mise en lice par M. Jas. Sarget; La Perichole, mise en lice par le même; Monopole, mis en lice par M. Wm Cottril; Aleck Ament, mis en lice par M. Wm. Lakeland a eu lieu à trois heures et a été gagnée par Ascender, qui a franchi la distance—un demi mille—en 53 secondes trois quarts. La seconde course—un mille—entre Kirk, mis en lice par M. Wm. Cottril; Jack Hardy, mis en lice par MM. Barkley et Huggins; Gabriel, mis en lice par MM. Barnes et West; Gold Bug, mis en lice par M. G. B. Morris; Belina Dance, mise en lice par M. E. Warick; Short Line, mis en lice par M. Mike Walsh; Mollie Hart, mise en lice par le même; Docility, mis en lice par M. D. Hughes—a été gagnée par Gabriel en 1 minute 44 secondes.

Après avoir proclamé le résultat de cette dernière course, M. R. W. Simmons, président du Jockey Club, a annoncé que le *jockey* W. Hodges, qui montait le cheval George S., était suspendu pendant un jour pour avoir désobéi aux ordres.

La troisième course en partie liée, entre Ella Rawett, mise en lice par MM. Barkley et Huggins; Little Reb, mis en lice par M. Wm Lakeland; Mary Walton, mise en lice par MM. Coldwell et Cree; By Planeroid, mis en lice par MM. Barnes et West; la première manche a été gagnée par Ella Rawett en 1 minute 47 secondes.

Après s'être reposés de leurs premières fatigues, les mêmes chevaux sont rentrés en lice; cette fois, Little Reb a passé le premier sous le cordon et fait son mille en 1 minute 46 secondes et un quart.

Mary Walton et By Planeroid ayant été retirés, Ella Rawett et Little Reb sont entrés en lice. Au signal, les deux chevaux sont partis ensemble, mais au bout d'une seconde, Ella Rawett a pris l'avance et l'a gardé jusqu'à la fin; elle a fait son mille en 1 minute 48 secondes trois quarts, devançant Little Reb par une demi encolure.

On trouvera dans une autre colonne le programme détaillé des courses de demain, samedi.

—Le gouverneur a nommé le colonel Auguste Reichard brigadier général et commandant de la seconde brigade.

—Hier, à une heure de l'après-midi, le comité du Sénat et celui de la Chambre ont présenté au général Grant, au Parlor P. de l'hôtel St. Charles, la résolution par laquelle la Législature l'a invité à venir en Louisiane. Le sénateur Marston a porté la parole au nom de ses collègues. Le général lui a répondu qu'il remerciait la Législature; qu'il est venu à la Nlle-Orléans il y a bien des années et qu'en y revenant il se trouvait dans une ville qu'il connaissait et qu'il était heureux de voir plus prospère. Il a ajouté que l'accueil des citoyens de tous les partis l'a vivement touché.

—Les journaux ont annoncé, hier, que le général Grant assisterait aux courses; l'ex président n'y était pas, mais il y sera demain, samedi.

—L'hospitalité du Boston Club a été offerte au général Grant.

Cours criminelles.—Par suite de l'absence réitérée de témoins à charge, le ministère public a fait relâcher, après un cautionnement de $1000, Thomas Lynch et Wm. Cain, accusés d'avoir volé un cheval et une charrette, le 22 décembre 1879, au No. 230 de la rue Girod, au Singer Manufacturing Company.

Le jugement de W. L. Thompson, que le grand jury a, le 22 janvier 1879, accusé de détournement de $115 10 le 31 janvier 1879, a commencé hier matin. Il agissait, à l'époque, en qualité d'avocat du Dr John C. Dyer, d'Alger.

La défense ayant soulevé la question d'aliénation mentale en faveur d'Ophelia Davis, Alexander, c., accusée d'avoir jeté dans le fleuve son fils, Handy Davis, âgé de deux ans, le juge a chargé les Drs Crawcour et Finney de s'assurer du fait de la folie. Ophelia s'est reconnue coupable de meurtre au second degré.

A la première cour de district, le jugement de John Doyle, accusé de blessures, a été renvoyé indéfiniment.

Cours de districts.—A la deuxième cour, la succession de Michael Killalee, celles de Hermann Weis, de Mme Mary Louisa Culken, veuve de Ben. F. Skidmore, de Mme Marie Louise Rea, femme de John G. Gaines, sont ouvertes.

Robert Willey Skidmore et Marie Appolie Porée, femme de Louis H. Pourpine, ont été émancipés.

—A la quatrième cour, M. N. Kuntz réclame au Julius Bebert Diffusion Process Company $9,327 90, montant de certaines obligations datées du 6 [illegible] 1877.

Le juge a lancé l'ordre suivant:

L'Etat ex rel. C. E. Girardey contre la Banque du Sud.

Il est ordonné que les commissaires de la Banque du Sud, après avoir retenu la somme de $15,000 pour faire face au jugement qui pourrait être rendu en faveur de la Nlle-Orléans, qui s'oppose au second compte provisoire et tableau de distribution que les commissaires de la banque ont présenté à la cour; $25,000 pour faire face au jugement qui pourrait être rendu en faveur du London Joint Stock Company; $30,000 pour faire face au jugement qui pourrait être rendu en faveur de ceux qui s'opposent à l'homologation du dit compte provisoire et tableau de distribution—paient, immédiatement, 10 pour cent aux déposants qui figurent dans le compte et n'ont pas touché le dividende de 10 pour cent alloué dans le second compte provisoire.

Cour du juge Miltenberger.—Emma Williams et Manuel Oroll, accusés de vol; Martin Brodrick, de voies de fait et d'attaque à main armée—ont été envoyés devant la première cour de district. William et Oroll ont dû fournir un cautionnement de $250 et Brodrick un de $1000.

Charles Williams, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

John Copley, Louise Rodolph, accusés de voies de fait; Anthony Lane, d'attaque à main armée avec intention de tuer, ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite. Miss Kearns, accusée d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène a été condamnée à une amende de dix piastres ou à quinze jours de prison de paroisse.

Mary King et Thos Quinn accusés d'ivrognerie, ont été condamnés à $5 d'amende ou à dix jours de prison.

Cour du juge Sheehan.—Joseph Spicer, accusé de voies de fait sur un officier de police, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement $250.

Le juge a acquitté Jane Williams, qu'un affidavit accusait d'attaque à main armée; Lodey White, accusée de s'être battue et d'avoir troublé la paix; Claiborne Todd, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

L'interrogatoire de Louisa Bailey, accusée par Henriette Wilson de voies de fait et de menaces de mort; celui de Ike Smith et de Chas Church, accusés de filouterie par les aides D. et M. Hennessey, de la police secrète, ont été remis au 14 du courant. Cautionnement de $250.

Rosa Forche, accusée d'insultes; Robt Beny et Louisa Bailey, d'ivrognerie et de bris de paix—ont été condamnés à $10 d'amende ou à vingt jours de prison.

Les émeutiers nègres de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Aux dernières dates, les chefs des émeutiers noirs de St-Jean-Baptiste avaient été arrêtés sans opposition. L'accusation qui pèse sur eux—celle d'être entrés de force et armés, dans les demeures—entraînant la peine de mort, les magistrats ne peuvent pas accepter de cautionnement. La tranquillité était presque entièrement rétablie, la présence de nouvelles troupes dans la paroisse n'est plus nécessaire pour le moment. Les habitants organisent une compagnie de cavalerie qui, une fois au service de l'Etat, remplacera nos soldats citoyens et leur permettra de rentrer dans leurs foyers.

P.-S.—Le major Strong, de l'état-major du gouverneur, les troupes et les principaux chefs des émeutiers de la paroisse St-Jean-Baptiste sont arrivés hier après-midi. Les prisonniers ont été écroués à la prison de paroisse.

Trains de plaisir.—Le printemps nous ramène les trains de plaisir. Il ne fait pas encore chaud, mais la campagne est déjà belle, et les citadins, déshabitués depuis plusieurs mois de la belle nature (style pastoral), éprouvent le besoin d'aller respirer "l'air pur des champs." La direction du chemin de fer de Jackson, écho de sympathie, s'est empressée d'organiser des trains de plaisir à prix réduits. Moyennant un dollar on pourra donc, à partir de dimanche 4 avril (voir l'annonce) s'en aller en wagon jusqu'à McComb City et en revenir le même jour. Le chemin de fer de Mobile voudra sans doute suivre un si louable exemple, et l'époque n'est pas éloignée où la ville entière ira, le dimanche, folâtrer dans les pinières que traverse le railway de Jackson ou sur les bords du lac Borgne et du Golfe du Mexique.

Ratifications.—Le Sénat a ratifié les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

E. E. Vidrine, John D. Carrie, C. W. Havard, A. L. Durio, A. P. Williams, John F. Shaw et Z. Vidrine, notaires de la paroisse St-Landry;

P. Briant et E. J. Bermudes, notaires de la paroisse d'Orléans;

J. W. Hicks et F. A. Léonard, notaires de la paroisse Caddo;

Alphonse Landry, notaire de la paroisse St-Martin;

J. T. Boone, notaire de la paroisse Bienville; Albert C. Allen, notaire de la paroisse Ste-Marie; Robert Cade Smedes, notaire de la paroisse Vermillion; E. H. Dabney, notaire de la paroisse Rapides.

—Le Dr J. P. Davidson, le Dr Joseph Jones, membres du bureau de santé, pour quatre ans, le Dr F. Formento et le Dr F. Loeber, membres du bureau de santé pour deux ans.

—Hier, à quatre heures de l'après-midi, un enfant de dix-huit mois, fils de M. Wm. King, domicilié au coin des rues Champs-Elysées et Levee, est tombé de la galerie des dépendances de la maison dans la cour, distance de quinze pieds, se blessant à la tête et à la jambe droite. Le Dr. Schumacher croit qu'il a reçu des contusions internes.

—Henry Hans, petit garçon âgé de 9 ans, en tombant hier, à cinq heures et demie, au coin des rues Neuvième et Magasins, s'est disloqué une côte. On suppose qu'un nommé Johnny Horn l'a poussé et a causé l'accident.

—Le mur de la maison portant le numéro 99 de la rue Remparts est en très mauvais état.

—Hier matin, à onze heures et demie, l'officier Kenney a fait transporter à l'hôpital Andrew Wibel, qu'il a trouvé malade au coin des rues Poydras et Camp. Il est mort à quatre heures. Le coroner a été averti.

—Charles Bolle, âgé de 12 ans est tombé du convoi de frêt de Jackson, rue St Joseph, entre les rues Foucher et Magasins. Les roues du car lui ont passé sur le pied droit, le pied était tellement écrasé qu'il a fallu lui faire l'amputation. Il a été transporté chez ses parents au No 121 de la rue Tchoupitoulas.

—L'officier Cheevers a tué hier, à trois heures et demie, un chien qui avait mordu un enfant du voisinage.

Paragraphes.—Le gouverneur a reçu, hier matin, la dépêche suivante:

Texarkana, 1er avril 1880.

J'ai John Sonnier, le meurtrier que votre Excellence m'a chargé de réclamer au gouverneur du Texas. Un retard dans l'arrestation m'empêchera d'arriver à St Landry à temps pour exécuter Robertson vendredi. Veuillez ordonner que l'exécution soit renvoyée à quelques jours, car je désire que mes députés remplissent ce devoir. L'importance qu'il y avait à arrêter un plus grand criminel pouvait seule me mettre dans la position d'être forcé de vous faire cette demande. Veuillez me répondre à Houston, Texas.

C. C. Duson, shérif.

Le gouverneur a ordonné de suspendre l'exécution jusqu'à nouvel ordre.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie depuis le dernier rapport, $142,502 96, dont $42,144 en or, $21,289 96 en argent, et $79,069 en billets.

—Hier matin, vers quatre heures, un incendie a éclaté chez Mme J. Boles, au No 180 de la rue Franklin; on s'en est promptement rendu maître.—La perte est d'environ $200.

—Des étincelles tombées d'une cheminée ont mis le feu au toit d'une cabane de la rue Atlantic, près Verret, Alger. Les flammes ont été étouffées, et il n'y a pas eu de dommages.

—M. Randolph Doyle nous prie de dire qu'il n'est pas au nombre de ceux que M. Arthur Galatas accuse de lui avoir volé une montre et une chaîne en or, dimanche matin, au marché Poydras.

—M. Paul T. Abadie, l'habile député et chef du greffier de la cinquième cour de district, nous annonce que le *docket* est clos, c'est-à-dire que la liste des procès est épuisée à ce jour.

—Sur l'invitation d'un comité de la Bourse au coton de la Nlle-Orléans, comité dont M. Cunningham était chairman, le général Grant sera à la Bourse aujourd'hui, 2 du courant, à onze heures du matin.

—Ventes [illegible] aux bureaux [illegible]:

Veuve H. B. Lévesmere et autres à Samuel F. [illegible], un terrain et améliorations, 29x116, rue Marigny, entre Claiborne et Derbigny...$1,000

[illegible] à François Dupierris. 1. Un terrain et améliorations, 32x80, rue St-Claude, entre St-Philippe et Dumaine. 2. Un terrain et améliorations, 30x14, rue St-Claude, entre St-Philippe et Ursulines...$1,600

John T. Moore à Mme Cora A. McGraw. 1. Quatre terrains et améliorations, 16x14, rue [illegible], coin Natchez. 2. Un terrain et améliorations, 31x88, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magazine. 3. Un terrain et améliorations, 16x79, rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Natchez. 4. Un terrain et améliorations, 16x80, rue Tchoupitoulas, entre Poydras et Natchez...$22,000

Les Malakoff Bitters rendent la santé aux malades.

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LOCRY, Publishers.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS:

Daily—per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly, $1 50. Single copy 10 cents.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Point de départ: rue du Canal, station [illegible] Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Bayou et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue [illegible].—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Départ de M. de Lesseps pour l'Europe.

New York, 1.—M. de Lesseps est parti pour l'Europe par le vapeur Adriatic.

Le nouvel ambassadeur de France près le Vatican.

Londres, 1er avril—Une dépêche de Rome dit que M. Desprez, ambassadeur de France au Vatican a présenté officiellement ses lettres de créance au Pape.

Le Pape a envoyé Mgr Cleogni en mission extraordinaire près du gouvernement mexicain.

Retour prochain du général Chanzy en France.

Londres, 1—Le correspondant parisien du journal Novoe Vremya, de St-Petersbourg, dit qu'il a eu une entrevue avec M. de Freycinet, lequel a déclaré que le général Chanzy, ambassadeur de France en Russie, avait l'intention de revenir en France pour présider le conseil général des Ardennes, et qu'il retournerait probablement ensuite à St-Petersbourg, attendu qu'à cette époque, il y aurait un nouvel ambassadeur russe à Paris.

Elections en Angleterre.

Londres, 1er avril. — Le Daily News, dans son éditorial de ce matin, dit que la première journée des élections a donné la victoire aux libéraux. Ces derniers ont perdu 9 voix, mais ils en ont gagné 24; gain net 15, ce qui équivaut à 30 voix dans une division de la Chambre; en fait 15 bourgs ont battu le gouvernement de Beaconsfield. Il y a lieu de croire que la victoire des libéraux s'accentuera d'avantage aujourd'hui.

Londres, 1er avril.—Dans son éditorial de ce matin sur les élections, le Times dit: Le résultat de la journée d'hier doit être fort encourageant pour les conservateurs. Les pertes et les gains mis en ligne de compte, la victoire reste aux libéraux; et si, ce qui est probable, le succès des libéraux est le même aujourd'hui qu'hier, toute la majorité conservatrice est perdue. La situation est menaçante pour le cabinet, car on regarde comme inévitable la perte de plusieurs sièges en Irlande et en Ecosse, peut être même tous les sièges ensemble.

Londres, 1er avril.—A Westminster, le Tr. Hon. Wm H. Smith, 1er lord de l'amirauté, conservateur, a été réélu à 9,093 voix de majorité, ainsi que Sir Ch. Russell, conservateur, par 8,690 voix contre J. Morley et Sir Hobhouse, candidats libéraux qui ont reçu le premier 6564 voix et le second 6443.

A Hackney, le professeur H. Fawcett, libéral, a reçu 18,366 voix et John Holmy 16,997. Ils ont été tous les deux réélus, battant M. Bartley, conservateur, qui n'a eu que 10,332 voix.

Parmi les réélus, on compte le marquis de Hartington, G. J. Goschen, J. Bright, J. Holkers, U. Bayley Potter et J. H. Tarleston.

Londres, 1—On ne peut nier, dit le Standard, organe conservateur, que les élections d'hier n'aient pas une sérieuse signification. Mais il est aisé d'exagérer la valeur des sièges remportés par les libéraux. Il faut attendre les élections qui vont suivre.

Le Daily Telegraph, libéral, dit de son côté qu'il ne faut pas s'attendre à une défaite éclatante d'un grand parti, comme celle qui eut lieu en 1874.

Défaite du cabinet conservateur.

Londres, 1er—Le Pall Mall Gazette dit que le gouvernement est battu. L'Echo dit que le chiffre total des votes a été comme suit: libéraux 343,568; conservateurs 231,370.

Différend entre la Russie et la Porte.

Londres, 1—Le correspondant à Constantinople du Manchester Guardian dit que le délai apporté à l'exécution de la sentence de l'assassin du colonel russe Comeroff cause une véritable indignation. Les représentants russes menacent de quitter Constantinople, si justice prompte n'est pas rendue.

Le correspondant du Times à Paris annonce que l'amiral Pothuau, ambassadeur de France en Angleterre doit donner bientôt sa démission.

Voyage du roi de Siam retardé.

Londres, 1er,—Le roi de Siam va retarder son voyage en Angleterre par suite de la maladie de l'ex-régent qui doit gouverner en son absence. Son envoyé visitera l'Angleterre en mai.

Un navire américain frappé d'une amende.

New York, 1er—Une lettre de la Havane dit que le brick américain Ella L. Hall a eu dernièrement à payer une amende de $1200 en or dans le port de Matanzas, montant réclamé auparavant par les autorités de la douane dans le port de Saurena, mais que le capitaine disait être en contradiction avec le tarif, contraire aux lois de l'île de Cuba. Le consul général américain ayant été averti du fait a dit qu'il ne croit pas que l'amende soit légalement imposée.

Disparition d'un spéculateur.

Toronto, Ont., 1—J. Stevenson, secrétaire de la bourse au maïs et du bureau du commerce, a disparu depuis vendredi dernier. Il s'était engagé dans des spéculations sur le commerce des grains.

Hausse de prix de certains journaux.

New York, 1.—Le Journal of Commerce annonce que par suite de la hausse dans les prix du papier à imprimer et dans le coût des publications de nouvelles, il reprend ses anciens prix de souscription, qui étaient de $15 par an; ils avaient été réduits à $12.

Incendie d'une prison.—Plusieurs victimes humaines.

Galveston, 31—Le News publie la nouvelle suivante, en date de [illegible]:

31 mars—La maison de cour et la prison ont été détruits par le feu hier. Plusieurs prisonniers ont péri dans les flammes. Perte, $9000. Les archives des cours, de comté et de districts sont détruites. La perte ne s'élève pas à moins de $100,000.

Philadelphie, 1er avril—Ce matin, à 1 heure, un incendie a éclaté dans la salle du calorifère de la fabrique de [illegible] de Conway & Co. Les pompiers n'ont pu empêcher que la bâtisse ne fût détruite. Plusieurs autres magasins y étaient situés. Tout a été brûlé. La perte de Conway est de $70,000.

Bataille entre bandits mexicains et les troupes d'Etat du Texas.

Chicago, 1—Une dépêche de San Antonio, Tex., dit que la nouvelle a été reçue d'un combat entre un détachement des troupes d'Etat et des bandits mexicains, lundi matin, à la Ranche Crazy. Les Rangers ont tenté d'arrêter un délinquant. Ils ont été alors attaqués, 30 coups de feu ont été échangés; 2 mexicains ont été tués et 1 blessé.

Un jeune homme du nom de Peter Johnson, récemment arrivé de Philadelphie, a été tué par une balle égarée.

Une autre victoire des loteries.

Louisville, 2—Le juge Brown, de la cour de Circuit des Etats-Unis a rendu une décision dans l'affaire de Commonwealth pour interdire au maître de poste à Louisville de saisir et détenir les lettres adressées à la compagnie de Commonwealth Distribution, en vertu des instructions du maître général des postes. La décision est que [illegible] des lettres adressées aux compagnies de loterie [illegible] du Congrès. Le maître de poste peut être attaqué en dommages-intérêts; la loterie n'est ni illégale ni frauduleuse.

Protestation des fabricants d'étoffes de laine.

Boston, 1er avril.—Le comité exécutif de l'association des fabricants de lainages a envoyé aujourd'hui une dépêche au comité des voies et moyens pour protester au nom des fabricants de lainages des Etats-Unis contre la réduction que l'on propose du tarif sur les laines. Ce comité dit que les fabriques ne peuvent se soutenir sans un droit de 25 à 30 pour cent. Une industrie d'une valeur annuelle de $300,000,000 et un [illegible] d'une valeur incalculable se trouvent en danger par suite de la proposition du comité.

L'Aiguille de Cléopâtre en route pour New-York.

New-York, 1er avril. — Le lieutenant commandant Gorringe télégraphie d'Alexandrie, au World, que l'embarquement de l'obélisque, en destination de New-York, a eu lieu hier avec succès.

Convention républicaine d'Etat.

Topeka, Kansas, 1er avril.—La Convention républicaine d'Etat s'est déclarée en faveur de Blaine.

WASHINGTON.

Contrats pour la malle-poste.

Washington, 1er avril—Hier, le Département des postes a conclu des contrats pour la distribution des malles avec les maîtres de poste de Nashville, de Louisville, de Wilmington, de Savannah, de Knoxville, de Memphis, de Charleston, de Chattanooga.

Ratifications.

Le Sénat a ratifié la nomination de Victor Thompson, Miss., comme consul à St-Thomas, et de Alex. Wells, de la Louisiane, comme inspecteur des douanes pour le district de la Nlle-Orléans.

CONGRES.

Sénat.

M. Wallace, du comité spécial chargé de faire une enquête sur les fraudes de la dernière élection a fait un rapport sur la question des assessments politiques.—Envoyé à l'impression.

M. Vance présente un bill pour l'érection d'édifices publics à Greensboro, Caroline du Nord.—Référé.

Le bill qui autorise le secrétaire de la guerre à acquérir pour les Etats-Unis, la propriété du Fort Stephen, Texas.—Est adopté.

M. Cockrell présente un bill pour établir un service semi-mensuel de la malle par bateaux à vapeur entre les Etats de la Vallée du Mississippi et le Brésil. Il demande que le bill soit référé au comité des postes et routes postales.

MM. Conkling et Hereford font remarquer que le bill est en substance le même que celui présenté déjà hier par M. Cockrell, et qui a été renvoyé malgré lui au comité du commerce. Ils s'opposent à ce que deux comités différents traitent le même sujet. Les deux bills ne sont pas identiques à celui de M. Cockrell. Le bill d'aujourd'hui se borne à étendre à la ligne brésilienne les clauses permettant aux marchandises de prendre la voie de la malle.

M. Ingalls s'oppose à la seconde lecture du bill—renvoyé à demain.

M. Teller annonce que la minorité du comité Wallace a l'intention de présenter un rapport de minorité sur le bill des assessments politiques.

Le vote du bill accordant une pension à John Pierce, éclaireur, est réclamé par M. Hereford, comme un acte de justice envers un homme brave.

M. Withers attaque le bill au nom du comité des pensions. Les lois sur les pensions ne s'appliquent qu'aux militaires et aux marins.

Le Sénat passe à la troisième lecture du bill de dépôt de l'argent.

M. Edmunds s'y oppose, à cause de la clause relative à la nomination des marshals.

C'est la mesure même qui a été proposée par la majorité dans la session dernière. Les députés marshals sont des officiers de l'exécutif et ne peuvent par conséquent être nommés par les cours sans un accord entre les deux départements du gouvernement.

Les députés dans ce cas et nommés ainsi ne pourraient être sujets qu'à un contrôle de la part des marshals. Il objecte, disant que les cours choisiraient des députés dans tel ou tel parti politique. C'est là une des nombreuses tentatives faites par le parti démocrate pour renverser ou annuler toute la législation qui a été établie depuis 19 ans, en vue d'assurer les droits du peuple. Le bill est adopté par un vote strict de parti.

La clause dit que les députés marshals seront nommés par les cours d'Etats, en nombre égal de chaque parti. Ils devront être reconnus tous comme des citoyens honnêtes et moraux.

On passe à la discussion sur le bill ratifiant l'accord fait avec les Utes, puis le Sénat s'ajourne.

Chambre.

Washington, 31—La motion de M. Robertson, en vue de référer le rapport de la commission des rivières au comité de commerce a été adoptée aujourd'hui, et le rapport est actuellement devant ce comité. Il sera bientôt discuté.

M. Chalmers, du Mississippi, du comité des chemins de fer du Pacifique, rapporte un bill à l'effet de compléter le réseau des chemins de fer du Pacifique.

M. Singleton, président du comité des impressions, présente une résolution demandant l'impression de 5000 copies du rapport du comité spécial sur la dépression du travail, sur l'immigration chinoise.

M. Hazelton, Wisc., attaque la résolution du comité sur la dépression du travail et ne voit partout que prospérité. Tout le travail ne vaut pas la peine d'être envoyé à l'impression.

M. Singleton n'est pas du même avis. Il trouve le rapport très intéressant.

La résolution est adoptée.

La Chambre passe à la discussion du bill du Sénat, qui amende la loi sur le recensement; après avoir battu la clause relative à la naturalisation et à la propriété de la dette publique, la Chambre adopte le bill.

Entrant en comité général, la Chambre discute le bill du dépôt des routes de la malle.

M. Upson, Texas, termine le discours commencé hier, en faveur du maintien du service actuel avec toute son efficacité.

M. Stone, Mich., dit que le comité des allocations n'a pas trouvé la preuve des fraudes que l'on reprochait au service Star. Il est en faveur des amendements du Sénat.

M. Reagan, Tex., n'est pas opposé au maintien de ce service; mais il veut que le service des postes soit honnêtement fait.

La Chambre s'ajourne sans avoir pris aucune décision.

Comités.

Le comité des élections a rejeté les résolutions déclarant que Blackburn et Donelly soient admis à occuper les sièges du Minnesota. Le rapport dit [illegible] que les sièges sont vacants et qu'une nouvelle élection aura lieu.

Le comité du Sénat a entendu l'ex-gouverneur Joseph E. Brown, du Tenn, vice-président du chemin de fer Texas et Pacifique, qui a demandé que l'on [illegible] son crédit.

Il a informé le comité que la compagnie du Texas et Pacifique a construit 444 milles de chemin au prix de $27,000,000; de plus, qu'elle a fait un contrat pour l'achèvement de la ligne jusqu'à El Paso, une distance additionnelle de 600 milles, vers le 1er janvier 1883.

Arrivée à El Paso, la compagnie aura construit 682 milles de sa ligne principale; elle arrivera ainsi à construire 1044 milles sans avoir reçu un acre de terre ni un dollar du gouvernement, bien que le gouvernement jouisse sur les lignes des mêmes privilèges que sur les autres lignes de l'Union du Pacifique, du Central Pacifique, libéralement dotées dès le commencement.

Il a fait remarquer que le reste de la ligne d'El Paso à San Diego est la seule section à laquelle il soit accordé quelque concession, et avant d'avoir atteint El Paso, la compagnie aura dépensé des millions de dollars de capitaux particuliers.

Et comme elle n'a cessé ses travaux qu'en 1873, par suite de la panique et des conséquences qu'elle a eues, le gouvernement devrait, de toute justice, prolonger le terme fixé par le Congrès pour l'achèvement de la ligne.

La loterie du Kentucky.—Nouveaux projets sur les chemins de fer du Genl. Chalmers.

Le maître-général des postes refuse de [illegible] la loterie du Commonwealth, du Kentucky comme il l'a fait pour la loterie de la Louisiane jusqu'à ce qu'appel ait été fait de la décision de la Cour de Circuit d'avril 1879.

Le général Chalmers, Miss., a présenté un bill pour compléter le réseau des chemins de fer du Pacifique.

Il a été référé au comité des chemins de fer du Pacifique, et par le comité au sous-comité, dont le général Chalmers est président. Aujourd'hui le général a présenté un substitut au bill primitif ainsi qu'un rapport sérieux sur toute la matière.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité par le sous-comité.

Le rapport a été présenté aujourd'hui à la Chambre qui l'a envoyé à l'impression.

Le bill est intitulé: Acte pour compléter le réseau des chemins de fer du Pacifique, proposant un changement radical dans les systèmes et la législation du [illegible], en vue de compléter les chemins ci-dessus mentionnés et autres travaux d'intérêt public, sans lever d'impôts nouveaux ni engager le gouvernement à endosser de nouveaux bons de chemins de fer.

Le bill propose de rendre au gouvernement 106,500,000 acres de terres publiques concédées jusqu'ici aux compagnies, et de les vendre à une moyenne de $2 l'acre; obtenir $213,000,000 devant constituer un fonds d'améliorations publiques, duquel seraient faits des emprunts aux chemins de fer à certaines conditions établies, le gouvernement se garantissant lui-même par des bons de 1re hypothèque sur les chemins.

Le bill n'intervient nullement dans le système des homesteads, et veut que l'on traite avec équité les corporations qui, durant une grande crise financière, ont pu perdre leurs droits par des concessions qui leur avaient été faites.

Il stipule que les concessions faites au Pacifique du Sud, à l'Atlantique et Pacifique du Nord seront forfaites et vendues par les Etats Unis; le produit sera mis à part et converti en un fonds d'améliorations, de telle sorte que quand le chemin aura complété 20 milles [illegible] prêt légal aux quatre-cinquièmes du coût réel de la construction et prendre une première hypothèque en bons payables 1 tiers en 10 ans, 1 tiers en 20, 1 tiers en 30 ans, après date, à 3 pour cent d'intérêt payables semi-annuellement.

Le montant total de ces bons de 1ère hypothèque ainsi émis, n'excèdera pas le total comptant du coût de la construction et de la mise en opération du dit chemin. Les sommes ainsi accumulées dans le dit fonds d'améliorations seront allouées par le Congrès seul pour aider à la construction des chemins de fer et à d'autres travaux publics, en qualité d'emprunt avec intérêt.

Trois commissaires seront nommés par le Président pour examiner les chemins de fer ou autres travaux qui auront été autorisés. Ils certifieront que les travaux ont été achevés conformément aux termes de la loi, préalablement au prêt à faire.

La forfaiture ne sera effective pour les concessions de terres au Texas et Pacifique, qu'à partir du 3 mars 1882, à moins que la compagnie n'accepte les termes de la présente loi.

Protestation des gens de couleur.

Washington, 1—Une délégation des hommes de couleur de St-Louis, ayant en tête Milton Turner, a été trouver le Président. Elle a exprimé le mécontentement éprouvé par la population de couleur du Missouri, de ce que l'on n'avait aucun égard aux services rendus par elle au parti.

Le Président a répondu qu'il faisait tout ce qu'il pouvait faire pour la race de couleur.

Il a montré la copie d'une lettre, en date du 7 mars 1879, aux officiers du gouvernement leur ordonnant de ne faire aucune distinction pour les gens de couleur dans le choix de leurs employés.

Marchés étrangers.

Liverpool, 1, midi—Marché au coton calme et plus faible, avec des ventes estimées à 7,000 balles,—desquelles 1,000 étaient pour la spéculation et l'exportation. Middling Uplands 7 7/16d; middling orléans 7 9/16d.

Futures. Uplands sur la base du low middling, livrables en avril 7 1/8 à 7 5/32d, avril et mai 7 1/8d, mai et juin 7 1/8 à 7 5/32d, juin et juillet 7 5/32d à 7 3/16d, juillet et août 7 3/16 à 7 7/32d, août et septembre 7 7/32 à 7 1/4, septembre et octobre 7 5/32 à 7 3/16d. Futures à peine fermes, pour 30.

Londres, 1er, midi—Consols 98 1/16. Erie 46 5/8.

Londres, 1er—Les espèces ont augmenté de £31,000.

Liverpool, 1er, 1:30 P. M.—Coton—Upland 7 1/2d, Orleans 7 13/16d, Low Middling Upland 7 1/16d, Good Ordinary 6 3/4d. Futures calmes et sans changement.

Londres, 1, 4 p m—Erie 47.

Londres, 1, 4 p. m.—Essence de térébenthine 48s et 6d.

Paris, 1, 4.30 p. m.—Rentes 83fr. 45c.

Liverpool, 1, 4.30 p. m.—Coton—ventes de coton américain, 5,700 balles. Uplands low middling clause, livraison en avril 7 3/16d, avril et mai 7 5/32d, mai et juin 7 3/16d, juin et juillet 7 7/32d.

Rio Janeiro, 31—Café calme, prix fermes; good firsts 5$750 à 5$800 reis par 10 kilos. Moyennes des recettes quotidiennes pour la semaine: 600 sacs. Expéditions de la semaine pour la Manche et le nord de l'Europe 12,000 sacs; pour les Etats-Unis 10 000, pour les ports de la Méditerranée 4000. Ventes de la semaine, pour la Manche et le nord de l'Europe 40,000 sacs, pour les Etats-Unis 40,000, pour la Méditerranée 4000. Stock 176,000 sacs.

Santos, 31—Le marché au café est calme et les prix sont presque nominaux; Recettes moyennes quotidiennes 1500 sacs. Expéditions de la semaine pour la Manche, les ports de la Méditerranée et le nord de l'Europe 11,000 sacs. Ventes de la semaine pour l'Europe 3000. Stock 13,000.

Havane, 1—Voici l'état suivant des produits exportés de ce port du 1er janvier au 19 mars: Sucre, 62,663 boucauts, 16,107 boîtes, 53,776 sacs; mélasse, 3560 boucauts; miel, 125,858 [illegible]; cire, 29,848 kilos; [illegible]; [illegible] tabac, 34,[illegible] kilos; cigarettes, 2,366,677 paquets; cigares, 36,774,000, tabac en feuilles, 46,848 balles.

ARGENT, STOCK, &c.

New York, 1er, soir.—Argent 6; change 4 84 3/4; gouvernements forts; nouveaux 5's à 1 03 1/2; 4 1/2's à 1 06 3/4; [illegible] 4's à 1 06 1/8; bons d'Etats nominaux.

New York, 1er—Balance à la sous-trésorerie.

Espèces ... $129,214,420
Papier-monnaie ... 5,663,301

Marchés américains.

New York, 1er, soir.—Coton.—Recettes nettes 1,000; [illegible]. Futures fermes. Ventes 135,000. Livrables avril 12.72, mai 12.86, juin 12.99 à 13.00, juillet 13.12 à 13.13, août 13.19 à 13.21, septembre 12.86 à 12.88, octobre 12.06 à 12.10, novembre 11.74 à 11.75, décembre 11.71 à 11.73.

New York, 1er—Coton calme et ferme; ventes d'aujourd'hui 172. Uplands 13. Orleans 13 1/8. Recettes nettes consolidées 5 922. Exportations pour la Grande-Bretagne 6,966.

PORTS.

Port Eads, 1, 6 p. m. — Vent sud-est frais. Arrivé: la barque italienne Louisiana, en 42 jours de Barcelone.

Partis: steamship Claribel pour la Havane; les barques Champion pour Dunkirk, [illegible] pour Cadix, [illegible] pour Valence.

ÉTAT DES RIVIÈRES.

Memphis, Tenn, 1—Le fleuve baisse. Arrivé: City of Greenville, de la Nlle-Orléans. Parti: W. P. Halliday, Future City et barges pour la Nlle-Orléans. Temps plus chaud.

Pittsburg, 1—La rivière a 7 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 1—La rivière a 37 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et agréable. Arrivé: Golden City de la Nlle Orléans. Parti, Paris C. Brown pour la Nlle Orléans.

Louisville, 1 — Rivière, 10 pieds 10 pouces. Temps clair et agréable. Arrivé: E. E. Springer de la Nlle-Orléans pour Cincinnati.

Cairo, 1—Le fleuve a 37 pieds 8 pouces et baisse. Temps chaud et couvert. Arrivés: City of Helena de St-Louis, City of Vicksburg de Vicksburg, City of Alton de St-Louis, Chas. Morgan de la Nlle-Orléans, Golden Rule de Cincinnati, John Dippold de St-Louis. Partis: City of Helena pour Vicksburg, City of Greenville pour St-Louis, Chas Morgan pour Cincinnati, Golden Rule pour la Nlle-Orléans.

St-Louis, 1—Le fleuve a 13 pieds 9 pouces et baisse. Temps couvert et légère pluie. Arrivées, Cleveland de la Nouvelle-Orléans, Grand Lake et barges de la Nlle-Orléans. Partis, [illegible] pour la Nouvelle Orléans, Gold Dust pour Vicksburg.

Evansville, 1—La rivière a 25 pieds et est stationnaire. Temps couvert. Descendant, le Will Kyle, pour la Nlle Orléans.

Memphis, 1, soir—Le fleuve a baissé de 1 pouce. Temps couvert et brumeux.

Vicksburg, 1—Temps clair et agréable; thermomètre 74. Le fleuve reste stationnaire. Forte pluie ce matin. Montant: Jno B Maude à 1 h. 5 p. m. Mary Houston à 7 p m. Descendant: Belle of Shreveport à 9 a m.

Le vote de confiance.—La Chambre a donné un vote de confiance au ministère, par 338 voix contre 147, et un certain nombre d'abstentions.

Cette majorité de 338 comprend la totalité des groupes de l'union républicaine, de la gauche, du centre gauche, et quelques dissidents de l'extrême gauche.

Parmi les abstentionnistes, d'ailleurs peu nombreux, nous citerons: MM. Louis Blanc, Talandier, [illegible], [illegible], Hess, Lockroy, Vernhes, Farcy, [illegible], Ferry, Datas, Germain Casse, Raquet, Saint-Martin, Ménard-Dorian, Georges Périn, Clémenceau, Laisant, Rathier, Maigne, Marcou, Madier de Montjau, Raspail, Chavannes, Turigny.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé $500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et annuités et intérêts ... $383,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc ... $283,791 71
Fonds de réserve ... 10,000 00
Dividende sur actions, 20 p. cent ... 40,000 00—$343,360 69
Profit net ... $39,912 17

Actif de la compagnie [illegible]:
Actions, bons, prêts, billets à [illegible] et propriétés foncières ... $383,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection ... 107,571 44
$590,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable, comptant ou [illegible].

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance [illegible], émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERE et de MER, aux conditions les plus avantageuses. [illegible] Bureau de la Compagnie, 38 rue de Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARRIERE, Secrétaire.

Directeurs:

Jos. G. Gaines,	John S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Wolf,	Jules A. Blanc,
Henry Peschier,	A. W. Foster,
Scott McGehee,	[illegible],
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
B. Mason,	James I. Day,
D. Fatjo,	[illegible],
Theo. [illegible],	[illegible],
Charles [illegible],	Henry Ginder,
R. B. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Saml L. Boyd.

22 janv—1an.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 1er avril 1880.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
27 mars	1,761,472 45	189,726 84
29 mars	1,997,616 58	189,270 24
30 mars	1,996,618 24	196,362 74
31 mars	1,236,566 44	212,003 04
1 avril	1,560,529 68	173,094 33
Jusqu'ici cette semaine	8,061,804 66	967,397 06
Même temps la semaine dern.	8,916,490 90	866,859 10
Total la semaine dernière	8,916,490 90	866,859 10
Total la semaine précédente	11,482,867 40	1,050,394 30

LE MARCHE MONETAIRE n'a pas varié. Les taux d'escompte par un sont comme suit: Papier de commerce exceptionnel 6 à — pour cent; do A1 ... à 8; do seconde classe ... nominal. Prêts sur garanties collatérales ... 6 à 7 pour cent. Hypothèques A1 ... 8; do seconde classe ... nominal.

ARGENT—
Argent américain [dimes] ... 99½ à 100
do [trade dollar] ... 94 à 95
Dollar mexicain ... 88½ à 89
Doublons ... $15 35
Argent en lingot [N. Orléans] ... $1 14½
do [Londres] ... 52½

à la monnaie courante. L'once en monnaie courante.

LE CHANGE étranger est plus fort.
LE STERLING montre une avance de ⅛c.
LES FRANCS se sont améliorés.

Connaissement de navire et A1 clair ... 483½ à 484½
Traites de banques [sommes fortes] — à 486½
do [sommes faibles] — à 487
Soixante jours
Francs de commerce ... 5.21¼ à 5.20⅝
Traites de banques, nominales ... 5.18⅝ à 5.17½
Soixante jours.

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme et plus fort pour le commerce.

Nous cotons comme suit:
Les Banques tirant des chèques à ... $2,50 de prime par $1,000
Les banquiers tirant des chèques à ... $3,50
Traites de commerce à $1.75 de prime par $1000 contre $1,50 $1,75 hier.

LES ACTIONS montrent peu d'animation.

CONSOLIDES DE L'ETAT ET BONS A PRIME—Le tableau ci-après indique le cours des opérations à la Bourse dans les Consolidés de l'Etat et les Bons à prime, tous deux étant un peu plus faciles.

Aujourd'hui Bureaux.	Consolidés de l'Etat offre.	demande.	Bons à prime offre.	demande.
10 A. M.	51½	51⅝	35½	35¾
12 M.	51½	51⅝	35½	35¾
1½ P.	51½	—	35½	35¾
Pas de bureau à 3 P. M.				
Clôture d'hier	51⅝	51¾	35½	35¾

VALEURS DIVERSES—Voici les dernières cotes courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
1re hypothèque du Chicago, St-Louis & N. O. R. R.	106½	—
1re hypothèque du Jackson R. R.	—	112
Bons consolidés de la ville	56	—
hypothèque du N. O. City R. R.	106	—
hypothèque des Waterwork	127	134
Privilèges sur les Bons à prime	⅝ @ 0	⅞ @ 0
Coupons de la ville à moitié payés	50½	55
Scrip de la ville 1874	56	56
do 1875	54	—
do 1876	54½	56
do 1877	54½	—
do 1878	54½	56
Cts des écoles de la ville	41½	—
Certificats de police 1874	27	33½
Cts d'intérêt de janvier sur les Bons de l'Etat	60	—
U S 4 pour cent [illegible]	106¼	106⅜
do New York [ex-coup 1]	106⅛	106¼
do Londres	111¼	—
Bons Consolidés de l'Etat à New York	51	

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.
10 000 Bons à prime ... 35¼
5,000 ... do ... [A jusq. tirage d'avril] ... 35½
2,000 Cts des écoles ... [V 60] ... 43½

Bureau à 12.
1 000 Consolidés de l'Etat ... 51½
10,000 ... do ... [V 90] ... 51½
5,000 Bons à Primes ... 35½

Bureau à 1:30 P. M.
5,000 Consolidés de l'Etat ... 51½
10,000 Bons à prime [A jusq. tir. d'av.] ... 35½

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 1er avril 1880.

COTON—Les ventes aujourd'hui embrassent 4750 balles à des prix irréguliers n'exigeant d'autre changement dans nos cotes qu'une avance de ⅛c dans les chiffres inférieurs du middling et inférieurs du strict ordinary.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'échange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex.
Inferior	9 @ 9¼	
Low ordinary	10 @ 10¼	10¼
Ordinary	10½ @ 10¾	10¾
Strict ordinary	10¾ @ 11¼	
Good ordinary	11¼ @ 11½	11½
Strict good ordinary	11¾ @ 11¾	
Low middling	12 @ 12¼	12¼
Strict Low middling	12¼ @ 12½	
Middling	12½ @ 12¾	
Strict middling	12¾ @ [illegible]	
Good middling	12¾ @ 13	
Middling fair	13¼ @ 13½	13½
Fair	[illegible] @ 14	

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12½; à Mobile à 12¾; à Savannah à 12¾; à Charleston à 12¾; à Wilmington à 12¾; à Norfolk à 12¾; à Baltimore à 13; à New York à 13; à Boston à 13¼; à Memphis à 12¾; à Augusta à 12¾; à Philadelphie à 13¼; à Cincinnati à 12¾ et à St-Louis à 12¾.

Chargements rapportés: Ventes 3,400 balles.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles
Stock en main le 1er septembre 1879		4,586
Reçu depuis le dernier état	1,698	
Précédemment	1,544,041	1,545,739
Total		1,550,324
Exporté aujourd'hui	2,562	
Exporté précédemment	1,286,280	1,288,842
Stock en main, etc		261,482
Stock (même temps l'année dernière)		206,275

Reçus depuis hier soir 1898 balles contre 3190 jeudi dernier et 590 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu parler de transaction aujourd'hui. Les Cutting grades sont en demande à des prix pleins et pourraient être cotés à 4 à 5½ et 6c pour lugs et 7 à 12 et 13c à 15c pour leaf. Pour les autres qualités:

Nous cotons comme suit:

Low lugs	3½ @ 4
Medium	4½ @ 4¾
Good et Fine	5½ @ 6
Low leaf	5½ @ 6
Medium	6½ @ 7½
Good et Fine	7½ @ 8½
Selections	9 @ 10

Reçu depuis hier soir, rien; exporté, rien. Stock en main d'après notre compte courant 1971 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 79 boucauts. Exporté 40 boucauts et 51 barils. Le marché est calme. Vendu 75 boucauts.

Nous cotons: la livre: Common 6½ @ 7; Good Common 7 @ 7¼; Fair [illegible]; Good fair [illegible]; Fully fair [illegible]; Prime [illegible]; Strictly prime [illegible]; Choice [illegible]; [illegible]; Yellow clarified [illegible]; Off white clarified [illegible]; Choice white clarified [illegible].

MELASSE—Reçu ce matin 14 barils. Exporté 82 barils. Bonne demande aux prix antérieurs.

Nous cotons: le gallon: Common [illegible]; Fair [illegible]; Good fair [illegible]; Centrifugal 30 @ 42; Prime 40 @ 44; Strictly Prime 42 @ 46; Choice 50 @ 52.

FARINE—Reçu ce matin 2686 barils. Le marché est calme. Vendu 1300 barils dont 60 à $6 25 et 25 à $5 25, 27 et 60 à $5.50, 20 à $5.75, 225 à $6.20, 100 à $6.25, 25, 25 et 50 à $6.25, 50 à $6.40, 25, 32, 40, 50 et 100 à $6.50, 200 et 220 à des conditions particulières.

Nous cotons nouveau stock: le baril

Superfine	4.50 @ 4.75
Simple extra	4.75 @ 5.00
Double extra	5.00 @ 5.25
Triple extra	5.50 @ 5.75
Family	5.75 @ 6.00
Choix extra	6.12½ @ 6.25
Choice	6.37½ @ 6.50
Fancy	7.15 @ 7.75

Aux marchands et épiciers 50c de plus.

VIANDES SALEES SECHES—Cotes. Nous cotons les épaules à 4¼c la livre, packed 4¾c, clear rib sides à 6½c, clear sides à 6¾ à 7c. Au détail épaules à 4⅜c, clear rib sides à 7c, clear sides à 7¼c.

BŒUF—Le bœuf en vente: western à $11 50 à $11 50 le baril, et $6.50 le demi-baril. Fulton Market à $[illegible].

JAMBON—En meilleure demande. Nous cotons le choice sugar cured canvassed small sizes à 10¼c, medium average à 9¾c, large sizes à 9c, uncanvassed à 8½c.

GRAISSE—Nous cotons packers en tierçons à 7c, refined à 7½c, refined en barillets à 8c, en baquets à 8¼ à 8½c. Au détail il faut payer [illegible].

BACON—Quelques demandes de côtes en petits lots et le marché est plus ferme; nous cotons les épaules à 4⅜c, clear rib sides à 6½c, clear sides à 7c. Au détail épaules à 4⅜, clear rib sides à 7¼c, clear sides à 7½c.

BREAKFAST BACON—Rare et en demande. Nous cotons le choix à 9¼c la livre.

PORC—Calme et coté à $12 le baril pour le mess; au détail à $12.50.

COW PEAS—Les Whippoorwill sont rares et cotés à $1.10, mêlé à $1.15, clay à $1.25, [illegible].

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'ouest supérieur à $1.04 le gallon, le rectifié de l'ouest ordinaire à $1.05, choix à $1.10, Bourbon pure à $1.25 à $1.40, straight $1.65 à $3.50.

MAIS—Reçu ce matin 4122 sacs. Bon approvisionnement et demande modérée, prix fermes. Vendu 2250 sacs dont 500 mêlé à 51c, 500 blanc mêlé à 51c, 250 blanc mêlé et 300 blanc à 53c, 200 et 500 blanc à 53c le boisseau.

MAIS EN GRENIER — Exporté hier 27,187 boisseaux. Il se vend à arriver, à 49c pour le mêlé et 52 à 53c pour le blanc.

BLE—Exporté hier 100,923 boisseaux. Il se vend, à arriver, $1.33 par boisseau pour le [illegible] No 2.

AVOINE—Reçu ce matin 1,511 sacs. Très fort stock; vendu 800 et 1500 sacs à 40c le boisseau.

SON—Reçu ce matin 210 sacs. Rare et en demande; vendu 150 sacs à 90c, 100 à 92½c et 100 à 93c les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 476 balles. Faible stock et meilleure demande; vendu 830 balles dont 300 balles prime à $16, 150 à $17 et 150 choix à $20 la tonne.

[illegible]—Nous cotons [illegible] à 1½c la livre, [illegible].

[illegible]—Nous cotons [illegible] à $4.75 la demande, [illegible] à $3.25, [illegible] à $4.50, [illegible] à $18 [illegible].

[illegible]—Nous cotons les œufs [illegible] à 12 à 12½c [illegible] de la Louisiane à 12 à 14c.

POMMES DE TERRE—Nous cotons la pomme de terre de l'ouest Peach Blows $1.50 le baril; Russetts $1.50, celles de la Louisiane à $3; les oignons de la Louisiane à $4 à $5; [illegible].

BEURRE—Nous cotons: New York creamery fine 34 à 35c, western creamery fancy 27 à 28c, New York creamery prime 27 à 28c, New York dairy choice 24 à 26c, do fair to good 21 à 23c, western dairy choice 22 à 25, western fresh packed prime 21 à 23c, western [illegible] 18 à 19c. Inferior western 13 à 15c la livre.

CAFE—Le marché est ferme et les prix ont une tendance à monter. Bonne demande.

Nous cotons pour les cargaisons: la livre

Ordinary	13½
Fair	15
Good	15½
Prime	16

Pour le détail:

Ordinaire	14 @ 14½
Bon	[illegible]
Good	[illegible]
Prime	[illegible]

Nous sommes redevables à MM. Jewell & Co pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 31 mars et de New York du 1er avril 1880. Achats depuis le 20 mars 50,000 sacs, stock 140,000, prix 5$800, ferme, change 22¼. Moyenne de la recette quotidienne 6,000 sacs.

RIZ—Reçu ce matin 96 barils. Le stock est faible et montre une diminution de 50 pour cent sur l'année dernière.

Nous cotons: Clean No. 2 [illegible]; Common [illegible]; Ordinary [illegible]; Fair [illegible]; Good [illegible]; Prime 6¾; Choice 7½.

SEL—Nous cotons: $1 à $1 12½ par sac pour le grossier, $1 40 à $1 45 le fin. [illegible] 30 à 35c, sel de table en paquets [illegible].

PEAUX—Aux abattoirs: Steer hides, 70 livres et au-dessus ... [illegible]; do au-dessous de 70 livres ... [illegible]; Kips, 14 à 20 lbs ... [illegible]; Peaux de veaux, pièce ... [illegible]; Green salted de la campagne, par lb ... [illegible]; Dry Flint [illegible]; Dry Salted [illegible]; aux endom ... ⅔ du prix.

SUIF—Prime City rendered par lb ... [illegible]; Country [illegible].

CORNES—Cornes de bœuf, pièce [illegible]; do vaches [illegible].

CIRE D'ABEILLE—Prime Jaune, par lb ... [illegible].

LAINE—Lake [illegible]; Louisiana [illegible]; Burry [illegible].

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par lbs. brute	5 @ 5½
do 1re qualité	4 @ 4½
do 2e do	3 @ 3½
do 3e do	2 @ 2½
Bœufs du Texas, choix, parfaits	28 @ 30
do 1re qualité	18 @ 24
do 2e do	15 @ 17
do 3e do	8 @ 11
Cochons, 1re qualité, par lb brute	4 @ 5
do 2e do	3½ @ 4
do 3e do	[illegible]
Moutons, 1re qual., par tête	[illegible]
do 2e do	[illegible]
do 3e do	[illegible]
Vaches laitières, 1re qualité par tête	[illegible]
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	[illegible]
Vaches du Texas	[illegible]
Veaux, 1re qualité par tête	[illegible] 9 00
do 2e	6 @ 7 00
Jeunes taureaux d'un an, 1re qualité, par tête	11 @ 12 00
ceux d'un an, 2e qualité, par tête	8 @ 10 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Alford, Bosts & Co, 131 rue Baronne:

Chevaux communs	$ 20 à $ 30
Bons chevaux de trait	90 à 100
Chevaux de monture et de voiture	120 à 200
Mulets petits et communs	75 à 110
Mulets pour [illegible]	100 à 140
Mulets, qualité moyenne	125 à 150
Bons mulets pour habitations	160 à 185
Mulets de choix pour ville et charrois	175 à 200

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 2 AVRIL 1880.

Bayou Sara... E. J. GAY, à 5 P. M.
Bayou Goula... WHISPER, à 5 P. M.
Nairn Plantation... MABEL, à 11 A. M.
Lafourche... BELLE, à 10 A. M.
Haut du fleuve... FAIR PLAY, à 11 A. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI 1 AVRIL 1880.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Morgan City, Adams, New York
Navire (anglais) Mount Pleasant, [illegible], Liverpool
Navire (esp) Veledora, [illegible], Barcelone
Brick (ang) Airone, Mitchell, Barranquilla

ARRIVES.

Steamship Clinton, Baker, Havane via les Ports de la Floride
Barque (ang) Genesee, [illegible], Liverpool
Barque Wm Phillips, Healey, New York
Goelette City of Green Bay, Hall, Boston
Barque (norv) [illegible], Amundsen, Indes Occidentales

BATEAUX A VAPEUR.

J M Chambers, Maggie, de St-Martinville
Tom Parker, Walter, des Rivières Texas et Little
Golding Star, Miller, de Cincinnati
Natchez, Leathers, de Vicksburg
Isabel, O'Fry, du bas du fleuve
Fair Play, [illegible], du haut du fleuve
James Howard, Pepper, de St Louis
Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara
Belle, Blanchard, du bayou Lafourche
Emma Macready, [illegible], Donaldsonville
John S Baird, [illegible], du Bayou Barataria
Alvin, Sewell, du bas du fleuve
Bessie Irvine, [illegible], du bas du fleuve

Au Bayou [illegible]: Georgia Muncy, Warner, de Mobile.

MONTANT LE FLEUVE.

Barque Kate, Nicherson, Bordeaux.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship Morgan City 619 balles coton, 610 balles peaux, 1890 peaux sèches, 402 colis peaux W s, 1291 caisses bœuf, 121 colis m'dises diverses.

LIVERPOOL—par navire Mount Pleasant, 5526 balles coton, 1200 merrains.

BARCELONE—par navire Veledora ... 769 balles coton, 65,290 merrains.

BARRANQUILLA—par brick Airone 619 caisses bière, 15 barriques bière, 380 caisses [illegible], 275 caisses huile de charbon, 20 tonnes charbon, 53 sacs farine, 100,000 pieds bois, 355 colis m'dises diverses.

IMPORTATIONS.

BOSTON—par goelette Mattie M Atwood ... 900 tonnes glace.

LIVERPOOL—par barque Genesee ... 2789 barres vieux rails, 3300 sacs sel.

NEW YORK—par barque Wm Phillips ... 3330 barres rails en acier.

Arrivages de Produits.

ST. MARTINVILLE—par steamer J M Chambers, 10 balles coton, [illegible] 32 barils mélasse.

RIVIERES TEXAS & LITTLE—par steamer Tom Parker ... 163 balles coton, 33 sacs graines coton, 7 sacs coton en graine.

CINCINNATI—par steamer Golding Star ... 256 balles coton, 12 boucauts tabac et frêt assorti.

VICKSBURG—par steamer Natchez ... 763 balles coton, 2005 sacs graines coton, 182 barils huile, 300 sacs farine de maïs, 248 sacs tourteaux.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel ... 70 boucauts mélasse.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Fair Play divers à ordre.

MOBILE—par steamship Georgia Muncy ... 50 balles coton, 475 sacs graines coton.

ST LOUIS—par steamer James Howard ... 614 balles coton et frêt assorti.

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay ... 12 balles coton.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Belle ... 15 boucauts sucre.

DONALDSONVILLE—par steamer Emma Macready ... divers à ordre.

BAYOU BARATARIA—par steamer John S Baird ... divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Bessie Irvine ... divers à ordre.

BAS DU FLEUVE ... par steamer Alvin ... 9 boucauts sucre, 120 sacs riz brut.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY ... 131 balles coton, 46 boucauts sucre, 30 barils mélasse.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD ... 7 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. 625 balles coton.

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Chalmette, Bond ... parti 27 mars
Steamship New Orleans, Halsey ... parti 27 mars
Barque St Patrick, Hampton ... parti 22 mars
Steamship [illegible], [illegible] ... parti 25 mars
Barque St Andrew, Jones ... expédiée 20 mars
Barque Maple Leaf, Kennedy, expédiée 21 mars
Barque Still Water, Delap ... parti 24 mars
Barque Bristol, Fossett, en chargement 15 mars
Barque Will W Case, Dermott ... partie 8 mars

LIVERPOOL.

Steamship Mississippi, Gibson ... parti 12 mars
Navire [illegible], [illegible] ... expédié 10 mars
Barque [illegible], [illegible], en chargement 4 mars
Navire Constantia, Knolton ... parti 24 fév
Barque Sirius, Jorgensen ... partie 25 fév
Barque [illegible] ... partie 24 janv
Barque [illegible] ... partie 29 fév

[illegible]

Navire [illegible] ... parti [illegible] fév

[illegible]

Navire Echo, Jensen ... en chargement 12 fév

LEITH.

Barque Alfa, Malstedt ... partie 22 mars

WESTPORT.

Barque [illegible] ... partie 25 fév

[illegible]

Barque Orion, Knudsen ... partie 27 janv

HAVRE.

Barque Georges Jean ... partie 25 fév
Brick Alert Anderson ... partie 24 janv
Barque Hipérion, [illegible] ... partie 23 fév
Navire Nunquam Dormio, Cousins ... parti 1 fév

ROUEN.

Steamship Ben More, [illegible] ... en charg't 28 fév
Barque Courrier du Pacifique ... partie 24 jan

BORDEAUX.

Barque [illegible], Leman ... partie 2 mars
Barque Mathilde, Olsen ... partie 16 mars
Barque Emmanuel Swedenborg, Brown, partie 23 fév
Barque Kate, Nicherson ... partie 24 janv

BAYONNE.

Barque A E Botsford, Atkinson, partie 19 mars

MARSEILLE.

Barque Agar, Ivancich ... partie 3 fév
Barque Erna, Ackermann ... partie 27 jan
Brick [illegible], Adams ... en chargement 24 fév

ROTTERDAM.

Barque Condor, [illegible] ... partie 15 fév

GENES.

Barque Providenza, Dodero ... partie 15 fév

LIVOURNE.

Steamship North Tyne ... en charg't 4 mars

BREME.

Steamship Hannover, Hoffman ... parti 26 mars
Barque D H [illegible], [illegible], en charg't 12 fév

BARCELONE.

Barque [illegible] ... partie 2 mars
Barque Louisiana, [illegible] ... partie 10 fév
Barque [illegible] ... partie 12 fév

MALAGA.

Barque Constance [illegible], Dupont, partie 27 [illegible]

MESSINE.

Steamship [illegible], Batty ... parti 1er mars

RIO DE JANEIRO.

Navire City of Mobile, Jones ... expédié 21 fév
Barque Robert, Olsen ... en chargement 21 fév
Barque Hildegard ... en chargement 21 fév
Brick [illegible], Berg ... en chargement 21 fév

PERNAMBUCO.

Barque [illegible], Spence ... partie 16 fév